



COMMUNIQUÉ

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE PUBLIÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Pour publication immédiate

COMINAR ANNONCE UN FINANCEMENT PAR PRISE FERME POUR UN PRODUIT BRUT DE 125 MILLIONS \$

Québec (Québec), le 9 février 2012 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« Cominar ») (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd’hui qu’il a conclu une convention en vue de vendre à un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale Inc. et BMO Marchés des capitaux, dans le cadre d’une prise ferme, 5 695 000 nouvelles parts. Les parts seront offertes au prix de 21,95 \$ par part, pour un produit brut revenant à Cominar de 125 005 250 \$. Le produit tiré de la vente des parts sera affecté à la réduction de l’encours de la dette contractée aux termes de facilités de crédit courantes, pour financer le programme d’acquisition et de développement continu de Cominar ainsi qu’aux besoins généraux de Cominar.

Cominar a également attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d’acheter 854 250 parts supplémentaires, représentant 15 % de la taille du placement. Cette option de surallocation peut être exercée dans les 30 jours suivant la clôture du placement.

Cominar déposera un prospectus simplifié provisoire pour l’émission des nouvelles parts au plus tard le 14 février 2012 auprès des commissions des valeurs mobilières et d’autres autorités de réglementation analogues dans chacune des provinces canadiennes. La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 28 février 2012.

Les parts n’ont pas été et ne seront pas inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* et, par conséquent, elles ne seront pas offertes ni vendues ni remises, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans ses possessions et dans les autres territoires sous sa compétence, ni à une personne des États-Unis ou pour le compte d’une personne des États-Unis, sous réserve d’une dispense des exigences d’inscription aux termes de cette loi.

Profil de Cominar au 9 février 2012

Cominar est le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est propriétaire d'un portefeuille constitué de 269 immeubles de grande qualité, dont 53 immeubles de bureaux, 55 immeubles commerciaux et 161 immeubles industriels et polyvalents, totalisant 21,0 millions de pieds carrés de superficie dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal, la région Ottawa-Gatineau de même que dans les provinces de l'Atlantique. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités mensuelles accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion intégrée et à l'expansion de son portefeuille. Cominar est propriétaire d'approximativement 95% des parts de fiducie en circulation du Fonds de placement immobilier Canmarc.

Profil de Canmarc

Canmarc (www.canmarc.ca) est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en société qui a été établie aux termes d'une déclaration de fiducie sous le régime des lois de la province de Québec. Géré à l'interne, Canmarc est propriétaire d'un portefeuille d'immeubles commerciaux canadiens productifs de revenu, composé d'immeubles de commerces de détail et d'immeubles de bureaux ainsi que de quelques immeubles industriels. Au total, les immeubles de Canmarc couvrent une superficie locative brute commerciale d'environ 8,8 millions de pieds carrés (environ 9,4 millions de pieds carrés compte tenu des acquisitions annoncées mais non encore réalisées) et comprennent 464 immeubles résidentiels à logements multiples et sont situés au Québec, dans la région atlantique du Canada, dans l'Ouest canadien et en Ontario.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, l'impact de l'acquisition du Fonds de placement immobilier Canmarc incluant l'augmentation de la dette associée à cette acquisition, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les

énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

– 30 –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

M. Michel Dallaire,ing.

Président et chef de la direction, Fonds de placement immobilier Cominar

418-681-8151

M. Michel Berthelot

Vice-président directeur et chef des opérations financières, Fonds de placement immobilier Cominar

418-681-6300, poste 2266